



NORASCON

309

P NP

DM2

Projet d'exploitation du gisement de nickel
Dumont à Launay

6211-08-013

Amos, le 3 juin 2014

Madame Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Téléphone : 418 643-7447
(sans frais) : 1 800 463-4732
Télécopieur : 418 643-9474
Courriel: mine-nickel-dumont@bape.gouv.qc.ca

Objet : Mémoire sans présentation publique.

Lettre d'appui au projet de mine à ciel ouvert de Royal Nickel Corporation, projet Dumont.

C'est à titre de Directeur général et propriétaire d'entreprises de construction que je souhaite faire valoir mon opinion quant au projet Dumont, c'est-à-dire le projet en développement par l'entreprise Royal Nickel Corporation, à Launay en Abitibi-Témiscamingue pour l'exploitation d'une mine à ciel ouvert.

Notre entreprise œuvre dans le domaine de la construction depuis plus de 25 années. En tant qu'entrepreneur, nous sommes fiers de faire travailler plus de 400 employés dans notre région. Nous sommes aussi fiers d'avoir un rayonnement local et régional de notre entreprise par l'implication de nos employés dans différents organismes communautaires, mais aussi par l'appui financier pour supporter les activités et organismes qui font de notre milieu de vie, un milieu dynamique et en développement.

C'est donc avec optimisme que Construction Norascon inc. et ses employés appuient le projet majeur de Royal Nickel Corporation de mine à ciel ouvert qui est en préparation dans notre région. Nous avons rencontré à quelques reprises les dirigeants de l'entreprise Royal Nickel Corporation et nous avons constaté le professionnalisme et le respect des normes de ces dirigeants dans les différentes étapes du projet de mine. Ces gens ont toute notre confiance et notre support en ce qui concerne leurs démarches de développement de la mine à ciel ouvert. Le projet présenté par la direction, selon nous, est un projet respectueux de l'environnement et apportera beaucoup de positif à notre milieu. Lors de l'élaboration du projet, ils ont su miser sur l'importance de respecter les étapes importantes de consultation du milieu afin d'assurer une transparence dans leurs démarches.

1705, Route de l'Aéroport
C.P. 370, Amos (Québec)
J9T 3A7

Tél. : (819) 732-3351
Fax : (819) 732-2933

...

www.norascon.com

Licence R B Q : 2627 6410 60

Ce leadership apporte un vent de fraîcheur sur notre région et sur le modèle à bâtir pour un projet minier de cette envergure. Nous avons besoin d'une opération minière qui respecte les lois et règlements et qui doit être un modèle de développement durable. Nous sommes conscients qu'il y aura une empreinte environnementale, mais celle-ci sera réduite au minimum par le suivi et le respect des nouvelles normes mises en place pour mieux encadrer les opérations minières. Nous croyons que l'encadrement nécessaire au niveau environnemental sera effectué par le ministère de l'environnement et par les municipalités qui accueilleront la mine. Ainsi, nous pouvons être certains que les promoteurs respecteront leur plan de développement initial. Nous devons cesser d'être contre le développement minier. Il faut plutôt encadrer et surveiller les exploitants afin de s'assurer que le développement ne se fasse pas au détriment de l'environnement et de la nature qui est parmi notre richesse en région.

Je vous demande donc d'autoriser ce projet rassembleur et dynamique de notre belle MRC d'Abitibi et de donner les autorisations requises à Royal Nickel Corporation pour leur projet de mine à ciel ouvert, actuellement Projet Dumont.

Merci de votre attention,



David Fortin, ing., MBA
Directeur général
Construction Norascon inc.